

CANADA
PORT PAYÉ
POSTAGE PAID
1 C.
NO 3705
MONTREAL

La Vie Syndicale

Organe du Secrétariat des Syndicats Catholiques et Nationaux du District de Montréal.

Contient des articles inédits sur les questions sociales et économiques; renseigne les membres et nos amis sur les activités des syndicats catholiques; fait oeuvre d'éducation et de propagande syndicale.

Sommaire:

	Page
Notre Problème Scolaire	1
A travers la Vie Syndicale	8
M. l'abbé Boileau	13
Pour vous qui avez soif	13



 10

Publiée par
L'Oeuvre de Publicité Syndicale
655, DE MONTIGNY EST, MONTREAL

ENRAYEZ ce RHUME

car le NEGLIGER serait vous exposer aux plus graves périls.

Pour quelques sous vous pouvez vous procurer ce que la science, l'expérience et le capital réunis peuvent produire de plus parfait pour vous protéger efficacement, c'est le

Sirop du Dr J. O. LAMBERT

Une forte dose prise au réveil et au coucher prévient TOUX, RHUME, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME, CROUP, GRIPPE, etc. POUR tous les âges et toutes les classes. EN VENTE PARTOUT.

LA PLUS GRANDE VENTE SANS EXCEPTION

Dr J. O. Lambert Limitée, 396-398, rue St-Antoine, Montréal.
51, rue Des Mathurins, Paris, France. 13, Aldwych, W.C. London, England.
22, de la Glacière, Bruxelles, Belgique. 17, Front Street, Troy, N. Y., U.S.A.

La Banque Provinciale DU CANADA

Siège social :

7 ET 9, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé	\$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve	\$ 5,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1925),	\$45,219,000.00

Cette banque est la seule au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

La Vie Syndicale

NOTRE PROBLEME SCOLAIRE

Tous nos lecteurs savent sans doute qu'on a formé, il y a déjà quelques mois, une commission d'enquête chargée de trouver une solution aux difficultés financières auxquelles doit faire face le Bureau Central des Ecoles catholiques de Montréal. Bien des autorités en matière scolaire sont allés témoigner devant la commission d'enquête : pédagogues, financiers, constructeurs, représentants d'associations de tous genres. Nous en sommes heureux et la commission d'enquête a sans doute retiré des témoignages d'utiles renseignements et de sages directives.

Le monde ouvrier lui-même n'est pas resté indifférent à ce problème scolaire qui le touche de si près. N'est-il pas le monde des familles nombreuses ? N'est-il pas le monde des gagne-petit, dénués de ressources et se reposant entièrement sur l'école primaire pour obtenir en faveur de leurs enfants l'instruction et l'éducation qui en feront de bons citoyens ?

Et nous sommes heureux de féliciter le Conseil Central des syndicats catholiques nationaux d'avoir eu l'excellente idée d'envoyer un représentant témoigner en son nom devant la Commission d'enquête. M. G. Tremblay, secrétaire-général, a donc comparu vendredi, le 12 novembre, devant la Commission d'Enquête, qui tient ses réunions régulières à l'Ecole Technique de Montréal.

— Téléphone : —
HARBOUR 5457

VIAU & VENNE

ARCHITECTES

99, rue Saint-Jacques,

Montréal

Sir Lomer Gouin présidait la Commission, M. Edouard Montpetit agissant comme secrétaire.

* * *

Aussitôt qu'il fut assermenté, M. Tremblay demanda à la Commission de lui accorder le privilège d'indiquer à larges traits la solution que les ouvriers des syndicats catholiques offraient à l'imbroglio scolaire.

"Il y a des choses dont les syndicats ouvriers catholiques ne veulent pas et il y en a d'autres par contre qu'ils veulent fermement. Et c'est pour indiquer les unes et les autres qu'ils se sont fait représenter.

Le Bureau Central des Ecoles catholiques, l'affaire est prouvée, manque de ressources financières pour mener à bonne fin l'instruction et l'éducation de nos enfants. Les écoles sont en trop petit nombre et chaque automne, à la réouverture des classes, le problème se complique davantage. On s'est servi d'expédients pour pallier aux difficultés, ici et là, on a loué des édifices insalubres, des logis privés, mal aérés, trop exigues et que sais-je encore...

Deux remèdes efficaces à ce marasme financier se présentent à l'esprit : diminution des dépenses en comprimant l'étendue de notre enseignement primaire ou augmentation des ressources par l'impôt, quel qu'il soit, et dont le revenu permettrait non seulement de maintenir notre système scolaire actuel, mais de le perfectionner considérablement.

Et dans l'hypothèse d'une application de ce dernier remède, il reste à savoir sur qui et comment prélèvera-t-on cet impôt.

Voilà bien, il semble, la question posée clairement. Que dire d'abord du premier remède dont quelques témoins ont conseillé l'application devant les Commission d'enquête royale ? Est-il opportun, est-il même admissible que les contribuables de Montréal forcent la Commission scolaire catholique à réduire le cadre de notre enseignement primaire ? On peut réduire ce cadre par les deux extrémités ; faire disparaître les 9ièmes et 10ièmes voire même quelques 8ièmes et diminuer ainsi la fréquentation scolaire chez nos enfants les plus âgés ; aussi, empêcher les enfants de moins de 7 ans d'aller à l'école. Le résultat de l'application de ce remède serait évidemment une diminution des élèves et l'arrêt de la congestion des classes.

Il va de soi que les ouvriers syndiqués catholiques sont radicalement opposés à la compression du cours d'étude primaire. Les ouvriers catholiques veulent que leurs enfants acquièrent toute l'instruction et l'éducation possibles et qu'ils en aient toutes les faci-

lités économiques. L'instruction, qui nous a manqué dans le passé, est un bien trop nécessaire et trop apprécié pour que nous tolérions la moindre régression. Notre peuple, sous la direction de son clergé et des vrais dirigeants sociaux, a enfin compris théoriquement et pratiquement que l'instruction des enfants était la clef du succès dans la vie et la garantie infaillible de son relèvement économique. Il ne faut pas rétrograder.

N'a-t-on pas été jusqu'à invoquer des raisons d'hygiène pour faire admettre que nos enfants ne devraient pas aller à l'école avant l'âge de sept ans ? C'était se méprendre sur la nature de l'école maternelle. L'enfant de cinq ans doit commencer à fréquenter la classe. Evidemment, on ne lui imposera pas huit heures d'effort intellectuel; ce serait désastreux. Mais on lui donnera quatre heures de classes, savamment entrecoupées de distractions, de chants, de danses enfantines. L'élève se trouvera parfaitement à l'aise; son intelligence se développera de façon normale et nous aurons permis à ce futur citoyen de débiter, une année ou deux plus tôt, dans sa carrière sociale. Voyez quel accroissement d'actif pour notre race.

CONCOURS

A son assemblée annuelle, la Caisse Populaire des Syndicats Catholiques a décidé, dans un but de propagande et de recrutement de nouveaux actionnaires, d'organiser le concours suivant :

1er prix : \$15.00 en argent.

2ième prix : \$10.00 en argent.

Ces prix seront remis aux syndiqués, qui présenteront et amèneront le plus grand nombre d'actionnaires nouveaux à la Caisse Populaire. Un actionnaire est celui qui acquitte au moins une part de \$5.00. U. S. Latraverse, gérant, tiendra la liste des nouveaux membres proposés par chaque candidat. Le minimum de 15 recrues est exigé pour avoir droit aux prix. Le concours s'ouvre le 1er décembre 1925 et se terminera le 1er avril 1926.

A L'OEUVRE

Ce serait tristement mésestimer l'instruction, par ailleurs, que de clôturer l'enseignement primaire à la 7^{ième}. Il arrive certes, que les fils ou filles d'ouvrier quittent l'école à la 7^{ième} et bien avant. Il y a là une nécessité économique anormale mais réelle. Mais pourquoi enlever aux fils d'ouvrier en mesure de continuer leur cours d'étude jusqu'à la 11^{ième}, l'opportunité merveilleuse d'acquérir une formation intellectuelle de premier ordre, en d'autres termes une culture générale ?

Pourquoi ne pas pousser l'instruction primaire catholique au niveau des high schools anglaises ? On réglerait une fois pour toutes la crise de l'apprentissage et du recrutement de nos écoles techniques et polytechniques. On se plaint à raison que les apprentis dans les métiers de l'imprimerie, par exemple, manquent de formation intellectuelle, qu'ils ne savent même pas leur français ; on se plaint à raison que les élèves de nos écoles techniques, nos futurs contremaîtres et chefs d'atelier, manquent de culture et d'idées générales. N'aurait-on pas l'occasion de combler la lacune, en perfectionnant l'enseignement primaire ?

Au surplus renforcer l'enseignement primaire signifie pour les fils d'ouvriers l'opportunité facile de bénéficier de l'enseignement secondaire et même supérieur. On décongestionnerait facilement les pensionnats d'enseignement secondaire, car l'élève qui a suivi une onzième est tout compétent pour suivre son cours de belles-lettres ou de rhétorique. Propager l'instruction, hausser le niveau de culture intellectuelle de notre race, voilà notre idéal. Qu'on ne craigne pas l'encombrement des compétences. Notre pays est jeune et prospère ; notre race est prolifique et il restera malheureusement toujours une masse formidable de gens qui n'auront pas su ou qui n'auront pas eu l'avantage de bénéficier de l'enseignement bien à leur portée.

* * *

Pour réaliser ce programme, il faut des écoles nombreuses, hygiéniques et modernes ; il faut aussi des professeurs compétents, aimant leur carrière qui leur donne généreusement le pain quotidien. Et c'est alors qu'intervient la question financière. Où prendre l'argent pour accomplir une oeuvre éminemment louable, mais coûteuse.

Nous conseillons tout bonnement l'accroissement de la taxe foncière de 70 sous à un dollar par cent. A Montréal, les neutres paient \$1.20 ; les protestants, \$1.00. Pourquoi les catholiques paieraient-ils moins ? L'éducation a-t-elle moins de valeur pour leurs fils ?

Nous sommes favorables à l'imposition foncière, parce que c'est la méthode traditionnelle, pratique, et la plus équitable. Pourquoi changer sans raison grave la mode de perception de la taxe. En effet, on désire en certains milieux imposer une taxe aux locataires. Il y a lieu de dire bonnet blanc, blanc bonnet. Qui paie la taxe foncière, sinon en dernier ressort le locataire ? Est-ce que la taxe scolaire n'entre pas comme charge fixe dans les dépenses d'une propriété et le propriétaire ne fixe-t-il pas son loyer de manière à couvrir toutes les dépenses ordinaires, extraordinaires et à laisser un pourcentage suffisant de revenus à titre de dividende sur son placement ? On clame que ceux qui paient de hauts loyer devraient contribuer pour leur quatre-part à l'entretien des écoles ? Celui qui paie un haut loyer ne paie-t-il pas en définitive l'intérêt d'un haut capital, représenté par la propriété, qui à son tour est proportionnellement grevée par la taxe scolaire ?

L'expérience du passé nous convainc suffisamment du caractère pratique de l'imposition foncière. En sera-t-il de même de l'impôt sur les locataires ? Nous avons la taxe de l'eau, qui est payée par le locataire. Elle peut s'appliquer avec énergie, car la municipalité a en main la sanction sérieuse de retrancher le service de

Tel. YORK 0928.

J. P. DUPUIS
LIMITEE

Marchands et Manufacturiers
de Bois de Construction,
Panneaux Lamatco,
Gros et Détail.

592, Church Avenue
Verdun
MONTREAL

EMILE NAP. BOILEAU, Sec.-Trés.
ULRIC BOILEAU, Prés.-Gérant.

Bureau :

Tél. Belair 3503 - 3502

Ulric Boileau, Ltee

ENTREPRENEURS
— GENERAUX —

Spécialité :
Edifices Religieux.

521 rue Garnier
MONTREAL

l'eau à son contribuable récalcitrant. Mais quelle sera la sanction à l'imposition d'une taxe scolaire aux locataires ? Obligera-t-on ceux-ci à retirer leurs enfants des écoles ? Concluons que la perception d'une taxe de ce genre présenterait mille difficultés pour ne rapporter rien de mieux.

L'impôt foncier est encore le plus solide et le plus équitable.

* * *

Que penser maintenant de faire disparaître les commissions de district sous prétexte de réaliser des économies ?

Nous ne croyons pas la chose opportune.. Depuis 1917, notre système scolaire a été considérablement modifiée. Les commissions paroissiales, bien que plus représentatives des parents qui ont le premier droit naturel à l'éducation de leurs enfants, ont été supprimées à cause des abus d'ordre économique auxquels elles ont trop souvent prêté. C'est à cette date qu'ont été formées les quatre commissions de district, supposées représenter un certain territoire de la cité, sous la juridiction expresse d'un Bureau Central.

La régie des commissions de district conserve aux écoles leur caractère paroissial ou au moins régional; l'ambiance religieuse de la paroisse y est gardée par le fait de la présence dans ces commissions de deux curés des paroisses sises dans les limites du district scolaire.

Au surplus, nous avons l'avantage du double contrôle. S'agit-il de construire une école, la commission de district demande l'autorisation au Bureau Central qui l'accorde; elle choisit son architecte, fait ensuite approuver son choix par le Bureau Central; demande des soumissions, accorde le contrat au plus bas soumissionnaire et toujours fait approuver ses actes par le Bureau Central. Les livres de comptabilité sont vérifiés par les mêmes comptables. Il y a contrôle absolu et doublement efficace par les commissions de dis-

Procurez-vous vos meubles et fournitures de maison,
à des prix spéciaux.

— CHEZ —

J. A. Gagnon

MAGASIN A RAYONS

Billets de tramways remis à tout acheteur.

4057-67 Wellington, Verdun. 275 Ave de l'Eglise.

trict et le Bureau Central. Ce système a tellement été heureux que le coût moyen de construction d'une classe a été abaissé de \$16.000 qu'il était avant 1917 à \$8.000 après 1917. Pourquoi laisser entre les seules mains du Bureau central l'administration de deniers publics ? N'est-il pas plus facile de circonvenir cinq administrateurs qu'une douzaine ?

Et si l'on avait à payer les salaires de cinq administrateurs centralisant dans leurs mains tout pouvoir et toute obligation, dépenserait-on moins de \$40.000 par année. Or, le système actuel du Bureau Central, contrôlé par les quatre commissions de district ne nous coûte, pour trente et un commissaires que \$13,500. L'économie serait-elle dans le changement ?

Gardons donc sans crainte l'économie de notre système scolaire. Qu'on en corrige les abus, soit; mais pourquoi demander un chambardement ?

Ce qui cause la crise actuelle, nous l'avons dit au début, c'est l'insuffisance de la taxe foncière scolaire. Qu'on l'augmente à \$1.00 par cent d'évaluation et l'on peut être sûr que tout malaise disparaîtra. C'est notre dernier mot.

G. T.

Crédit Foncier Franco-Canadien

(Fondée en 1881)

35 RUE SAINT-JACQUES

Tél. Harbour 2226.

MONTREAL

Prêts sur première
hypothèque

Propriétés de villes construites
ou en construction.

Propriétés rurales en
exploitation.

Achats de créances
hypothécaires.

Prêts aux municipalités, aux
Fabriques et aux Com-
missions scolaires.

Taux avantageux — Réa-
lisation rapide — Aucune
commission à payer.

TEL. CLAIRVAL 4148-J.

ALFRED DUBOIS

Plombier Sanitaire

Ouvrage fait avec soin et
diligence. Réparations
de tous genres.

Poseur d'Appareils de chauf-
fage, etc., etc.

Bureau :

150a, RUE WURTELLE
Montréal

ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

A TRAVERS LA VIE SYNDICALE

SOIREE DES PRODUITS CANADIENS.

Le président du Conseil Central des syndicats catholiques, M. C. Bernier, a été invité à présider la soirée des produits canadiens au théâtre St-Denis. Le comité de la soirée de produits canadiens présentait ce soir-là, soit le 11 novembre, un complet de tissu et de fabrication canadienne à M. le maire Martin, qui a encouragé de son influence la campagne conduite par ce comité.

M. Bernier a prononcé à cette occasion une allocution qui fut appréciée par le nombreux auditoire, sur la nécessité d'acheter les produits canadiens, si l'on désire enrayer le chômage des nôtres et amener la prospérité de nos industries.

Nous sommes heureux de souligner ce fait, car il indique bien l'importance de notre mouvement ouvrier catholique dans la métropole. Aurait-on choisi le représentant du conseil Central des syndicats catholiques, il y a cinq ans, pour présider une soirée du genre ?

A SAINT-HYACINTHE.

Le syndicalisme catholique national est en voie de considérable progrès à St-Hyacinthe. Sous l'impulsion énergique et dévouée de l'abbé A. Hétu, une campagne d'organisation méthodique a été lancée. Pour lui donner un point de départ qui attire fortement l'attention du public ouvrier, les organisateurs de l'endroit ont organisé le 16 novembre dernier une grande assemblée de propagande.

MM. O. Filion, président de la Fédération du bâtiment; J. Comeau, secrétaire de la Fédération de l'imprimerie et M. l'abbé A. Perrier, aumônier de la Fédération catholique des métiers de l'imprimerie se sont rendus à cette réunion, qui a eu un immense succès. La foule trop nombreuse dut se diviser en deux sections, la première envahissant la salle du Marché et la deuxième, prenant place dans la salle des Zouaves. Les orateurs durent aller porter la parole tour à tour dans chacune des salles.

2649-51 ADAM, COIN ORLEANS
Tél. CLairval 0461

RES. 1508 JEANNE-D'ARC
Tél. CLairval 1899

Michel Chouinard

ENTREPRENEUR
FERBLANTIER COUVREUR
CORNICHERS DE TOUTES SORTES, UNE SPECIALITE

Maisonneuve,

Montréal.

La Fédération de l'imprimerie a jeté les bases d'un syndicat nouveau : le Syndicat des imprimeurs de St-Hyacinthe. Ce Syndicat a procédé immédiatement à l'élection de ses officiers.

Voici comment sera composé le bureau des officiers : Président, A. Beaudoin; vice-président, L. Leblanc; secrétaire-archiviste, W. Gaudreault; secrétaire-financier, J. Grégoire; trésorier, A. Robida.

Il y a d'excellentes perspectives pour la fondation d'un syndicat du textile, de la confection, interprofessionnel; le tout sera couronné par un Conseil Central. Il y avait déjà un syndicat de menuisiers et un Cercle d'études.

COMMISSION BRITANNIQUE D'ENQUETE.

M. G. Tremblay a représenté le Conseil Central à un dîner causerie qui a eu lieu le 28 octobre dernier à l'Engineer's Club. Ce dîner avait été organisé par M. Field, commissaire senior de l'Angleterre pour le Canada et Terre-Neuve, en l'honneur d'une commission d'enquête britannique chargée d'étudier les relations entre le capital et le travail aux Etats-Unis et au Canada. Sir William Mackenzie présidait cette commission.

Parmi les orateurs, notons MM. McMaster, de la Steel of Canada; P. Joubert, ex-président de la Chambre de Commerce; G. Tremblay, secrétaire général des syndicats et quelques membres de la Commission. Il s'est trouvé que M. Tremblay était le seul représentant des ouvriers, M. Foster, président du Conseil des Métiers et du travail ne s'étant pas rendu.

Voilà encore un signe évident que notre mouvement ouvrier catholique a le droit de cité dans les conseils publics et qu'il est considéré comme un corps important même par ceux qui ne partagent pas nos croyances.

M. H. B. BUTLER A MONTREAL.

Le 3 novembre dernier, M. H. B. Butler, assistant-directeur du Bureau International du Travail, était de passage à Montréal. Sous l'initiative de l'Association des manufacturiers canadiens, un banquet fut organisé au Mont-Royal, auquel une couple de cents convives assistaient. Les syndicats catholiques étaient représentés par huit de leurs officiers : MM. O. Fillion et J. Comeau, représentant la Confédération des travailleurs catholiques du Canada; C. Bernier, G. Tremblay, représentant le Conseil Central des syndicats catholiques; E. Pigeon, L. Fecteau, O. Giroux, représentant le Syndicat No 1 du magasin; M. Dieumegarde, représentant le Syndicat des plombiers.

M. Holland, président de l'Association des manufacturiers, section de Montréal, était au fauteuil.

M. Butler a donné un discours très intéressant. Il y a parlé de l'organisation internationale du travail, sous l'égide de la Société des nations. Le Bureau International du travail comprend le Bureau de direction du travail, la Conférence annuelle des délégués des états, des patrons et des ouvriers. Le B. I. T. tend à uniformiser les conditions de travail dans les pays concurrents, afin de supprimer la concurrence, source de bien des misères pour les ouvriers. Un grand nombre de nations ont déjà adopté les conventions présentées par le Bureau International du travail pour ratification. Le B. I. T. a été organisé en vertu de la section XIII du Traité de Versailles.

L'assistance a été fort intéressée par le discours de M. Butler. Parmi les autres orateurs de la soirée, notons M. Tom Moore, membre de l'exécutif du Bureau international du travail et le Col. Starke, président du Board of Trade.

EUCHRE DES PRESSIERS DE TRAVAUX DE VILLE.

Le 18 novembre, a eu lieu à la salle du Sacré-Coeur le 3ième Euchre-annuel du Syndicat catholique des pressiers de travaux de ville. On a enregistré une assistance de près de 400 personnes. Les organisateurs sont enchantés du succès, qui met à la disposition de la caisse syndicale une somme d'à peu près \$125.00.

M. l'abbé A. Perrier, aumônier de la Fédération catholique des métiers de l'imprimerie, a été le président d'honneur de la soirée.

CONFERENCE-CONCERT.

Le Cercle Le Caron a donné, jeudi soir, le 18 novembre, à la salle du Collège St-Henri, une conférence-concert qui a réuni une assistance de 500 personnes, en majeure partie féminine. M. G.

Tannerie 1704 rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

**MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES, TANNEURS
ET CORROYEURS**

Bureau et fabrique :

45 A 49 SQUARE VICTORIA,

MONTREAL

Tremblay, secrétaire-général des syndicats catholiques, a été le conférencier. Il a traité le sujet suivant : "Les réalisations du syndicalisme catholique à Montréal". L'orateur, après un exposé historique du syndicalisme, a parlé des réalisations syndicales dans l'ordre économique, intellectuel, moral et patriotique. M. L. Lauzon a présenté le conférencier à titre de président du Cercle. M. le curé Roux, de St-Henri, l'a remercié.

Un joli programme artistique a été exécuté, grâce à la coopération bienveillante du Cercle d'études d'art musicale et du Cercle St-Jean de Matha.

ACTIVITES DES CORDONNIERS SYNDIQUES.

Deux locaux du Syndicat catholique des cordonniers donneront, en décembre, des fêtes syndicales au bénéfice de leurs caisses respectives. Ce sont les machinistes et les tailleurs de cuir.

Le 2 décembre prochain, aura lieu à la salle du Cercle Paroissial du St-Enfant-Jésus, Blvd St-Joseph, le 2ième Euchre annuel du local No 5 des tailleurs de cuir. Le comité d'organisation de cette soirée fait un travail considérable en vue d'en assurer le succès artistique et financier.

C'est le 18 décembre que se donnera le Concert-boucane et râfle du local No 2 des machinistes. Là aussi, le comité ne ménage aucune démarche pour faire beau et grand. La sollicitation des cadeaux se fait bien et on escompte de jolies recettes. La soirée des machinistes aura lieu à l'Edifice des syndicats catholiques.

Tous les syndiqués sont invités à encourager de leur présence, les fêtes que ces deux locaux organisent avec tant de désintéressement et de dévouement.

SYNDICAT DU MAGASIN No 1.

Nous sommes heureux de noter l'apparition d'une nouvelle revue syndicale : "Le Duprex", rédigée par les membres du Syndicat des employés de magasin chez Dupuis frères. La rédaction

Tél. MAIN 1279 - 4917.

Spécialité : "Hopper Screenings".

F. H. PHELAN

MARCHAND DE CHARBON

Charbon anthracite Scranton. Meilleures qualités de
Charbon Bitumineux.

Bureau : 145, RUE COLBORNE,

MONTREAL

de ce bulletin est très variée, bien faite et fort intéressante pour les syndiqués du magasin.

Nous souhaitons longue vie et prospérité au confrère.

FEDERATION DU TEXTILE.

La Fédération catholique des ouvriers textile a définitivement tracé son programme d'action et de propagande d'ici à un mois. Les perspectives sont très bonnes et rien ne sera épargné pour faire un succès de son grand mouvement d'organisation.

La Fédération compte actuellement trois syndicats, réunissant 400 membres. On veut fonder deux autres syndicats d'ici à quelque temps.

Voici la série des activités diverses de la Fédération :

Le 29 novembre prochain, il y aura à la salle No 1, Edifice des syndicats, une grande assemblée générale du Syndicat No 1, pour gareurs de métier et slashermen. On se propose de faire porter les salaires des syndiqués de \$27.50 à \$30.00 par semaine.

Le 1er décembre, il y aura grande assemblée pour le local No 3 de l'usine St-Henri. Ce local s'était grandement affaibli faute de propagande et de collection bien ordonnée. Le Syndicat sera réorganisé et on escompte une grosse assemblée pour mercredi le 1er décembre.

Le 6 décembre, il y aura autre assemblée des ouvriers textiles dans le sous-bassement de l'église de Ville-Emard. On fondera le Syndicat No 4 pour tous les ouvriers et ouvrières de l'usine Côte St-Paul. Cette assemblée sera organisée avec le concours du Cercle LeCaron et elle promet d'être un succès extraordinaire.

Enfin, le Bureau fédéral se rassemblera le 13 décembre pour étudier les résultats de cette campagne de propagande.

La Fédération reçoit des demandes d'organiseurs des centres textiles de la province : Sherbrooke, St-Hyacinthe, Valleyfield.

C'est l'intention de la Fédération de fonder un Syndicat No 5 à Verdun; les bases en seront jetés plus tard. Le programme comporte aussi la formation d'une union anglaise pour les ouvriers et ouvrières des usines de l'ouest; celle-ci sera affiliée à la Fédération du textile.

M. J. A. Blais reprendra la position d'agent d'affaires dans le courant du mois de décembre. Plusieurs Euchres-concerts seront organisés au cours de la saison d'hiver, au bénéfice de la Fédération.

M. L'ABBE A. BOILEAU

On sait que le 27 octobre dernier, M. l'abbé Aimé Boileau, notre aumônier-général, s'embarquait pour l'Europe, à bord de l'Empress of France, dans le but de compléter ses études sociales et de saisir de première main, les détails de toutes les initiatives sociales heureuses qui pourraient s'implanter au Canada.

Des nouvelles récentes reçues par M. l'abbé Lafortune, assistant directeur des Oeuvres sociales, indiquaient que M. l'abbé Boileau a fait une excellente traversée. Le 2 novembre, il était tout près de destination.

M. G. Tremblay a reçu le 22 novembre dernier une lettre de M. l'abbé Boileau, en date du 10 novembre. M. Boileau était alors à Paris et s'appretait à se rendre en Belgique, à Bruxelles, où il sera l'hôte du monastère des RR. PP. Dominicains. M. l'abbé Boileau aura l'immense avantage de vivre en compagnie du R. P. Rutten, l'apôtre du syndicalisme catholique en Belgique. Nul doute que ce contact sera très avantageux au Directeur des Oeuvres sociales de Montréal, qui en fera bénéficier notre mouvement par la suite.

Si M. l'abbé Boileau a l'occasion de lire ces lignes, nous lui réitérons les souhaits que le Conseil Central des syndicats lui faisait à la veille de son départ : santé, bonheur, et succès dans ses études et ses enquêtes sociales. Notre pensée l'accompagne.

POUR VOUS QUI AVEZ SOIF...

Ouvriers syndiqués, je le sais, vous avez soif... de compétence; vous avez compris la beauté du syndicalisme catholique et vous sentez un désir pressant de lui donner le meilleur de votre être. Et vous réalisez n'est-ce pas que pour donner la pleine mesure de vos services à l'oeuvre syndicale, il vous faut de la compétence.

Quand nous parlons de compétence, il s'agit bien de compétence en matière d'économie sociale et politique; la question syndicale y est intimement liée.

Comment agents d'affaires et officiers de syndicats peuvent-ils prétendre à la compétence, s'ils ne s'astreignent pas à l'étude des questions sociales et économiques? Comment peuvent-ils discuter avec avantage les problèmes syndicaux, s'ils ne connaissent pas la sociologie? Comment peuvent-ils en imposer aux patrons, aux ouvriers, à ceux qu'ils veulent convertir au syndicalisme catholique,

s'ils ne possèdent pas les rudiments des sciences sociales et économiques ?

Au reste, nous sommes bien assurés que tous nos chefs désirent devenir des lumières sociales et nous les en félicitons. Toutefois, qu'ils supportent que nous leur disions la futilité de leurs désirs, s'ils ne se livrent à l'étude méthodique. Ils pourraient clamer et se lamenter, si le moyen d'étudier et de développer leurs facultés intellectuelles leur était refusé. Mais peuvent-ils le faire quand on met à leur disposition les Cercles d'études ?

Avec les débuts de l'automne, les Cercles Léon XIII et de Mun ont repris leurs séances régulières. Est-il un temps plus favorable à l'étude que les longues veillées d'automne et d'hiver, alors que les amusements à l'extérieur se font rares ?

Nous ne connaissons pas encore le programme d'études du Cercle de Mun, mais nous avons devant nous celui du Cercle Léon XIII. Il est complet et d'un intérêt considérable.

Le Cercle Léon XIII suivra cet automne et cet hiver le cours d'économie sociale et politique de Chs Antoine, l'un des auteurs les mieux cotés.

Dans le but d'aviver le désir d'étudier chez nos syndiqués nous donnons ci-après un plan aussi au point que possible de la matière à parcourir.

* * *

Le Cercle Léon XIII étudiera cette année l'ordre social et l'ordre politique.

Sous le titre d'ordre social, une conférence sera donnée sur la société politique : sa nature, son origine naturelle et sa fin. Cette société politique est formée d'éléments ; ces éléments sont l'Etat et la famille. Une conférence sera donnée sur l'Etat et ses fonctions ; une autre sera donnée sur la famille. Des relations de justice et de charité s'établissent entre les différents éléments ; de là une conférence sur la justice sociale et le rôle de la charité. L'Eglise enfin, qui est une société parfaite et indépendante, joue un rôle puissant dans l'organisme social. On parlera de son rôle, de ses droits et de ses devoirs dans la société.

Dans tout cet organisme social, qui fonctionne comme un rouage puissant, il y a nécessairement des heurts et des frictions. On nomme problème social ou question sociale l'ensemble de ces heurts et de ces frictions. Plusieurs écoles s'amènent pour donner une solution aux difficultés : l'école socialiste, l'école individualiste et l'école catholique. De là une conférence sur les controverses sociales.

L'Eglise catholique offre une solution sage au problème social. Elle consacre comme un principe établi le droit de propriété; elle est favorable à une intervention raisonnable de l'Etat; elle veut enfin le règlement du problème ouvrier à l'aide des associations ouvrières et patronales établies sur des bases chrétiennes.

Nous étudierons alors l'ordre économique à la lumière des principes catholiques. L'ordre économique se divise en production des richesses, répartition des richesses et distribution des richesses.

Production des richesses : Il y aura d'abord conférence sur la production des richesses (analyse de la production); le principal agent de la production est le travail (sujet d'une nouvelle conférence); le facteur principal de la production est le capital (nouvelle conférence).

Répartition des richesses. Cette section nous amène à l'étude du profit de l'entrepreneur, du profit du capital, de l'intérêt, de l'usure (conférence). La richesse se répartit sous forme de salaire; conférence sur le salaire et le juste salaire. (Conférence nouvelle). Un annexe au salaire : misère et bienfaisance. Le sujet sera traité séparément.

Enfin, étude de la consommation des richesses, qui amène de multiples abus : alcoolisme, luxe, paris etc... l'épargne est un remède efficace. Dernière conférence.

On peut en juger par la lecture de ce succinct résumé, le Cercle parcourera cette année, le cycle complet des études sociales et économiques. Il va sans dire que la matière est considérable et parfois aride pour des débutants. Mais on n'a rien sans peine. Il faut l'effort. Suivre seulement les cours du Cercle, deux soirs par mois, n'est pas suffisant à qui veut posséder convenablement la matière. Il est indispensable de faire quelques études personnelles. Nous conseillons donc à ceux qui ont soif... de compétence d'acheter chez Granger frères ou ailleurs, le manuel de Chs. Antoine, afin d'étudier, au cours de chaque quinzaine, la conférence précédemment donnée et de préparer le sujet nouveau. Voilà la vraie méthode de suivre avec profit le cours du Cercle Léon XIII. Qui aura le bon vouloir et l'énergie de suivre ces conseils ?...

G. T.

Enseignement Technique

DE LA

Province de Québec

Largement subventionnées par le gouvernement provincial, les écoles techniques fournissent aux jeunes gens l'occasion d'acquérir, à très peu de frais, les connaissances nécessaires pour devenir des compétences dans les diverses branches de l'industrie. Ouvriers experts, contremaîtres, surintendants, patrons, tels sont les postes auxquels peuvent aspirer ceux qui ont reçu une formation technique.

L'enseignement donné est théorique et pratique; laboratoires et ateliers sont des mieux outillés.

COURS DU JOUR

Les cours du jour comprennent trois années d'études. Il est délivré des diplômes en mécanique, électricité, dessin, ébénisterie, modelage, menuiserie, forge, fonderie, etc. Les élèves y sont admis après leurs études primaires. Des bourses du gouvernement sont accordées aux élèves méritants et peu fortunés.

COURS DU SOIR

Le soir on y enseigne tous les métiers de base qui s'exercent dans l'industrie, et les prix sont à la portée de toutes les bourses.

DIRECTION GENERALE

1430 RUE ST-DENIS,

- MONTREAL

Epargnez 50%

Sur l'achat ou l'échange de vos meubles, piano, etc., au plus grand comptoir des occasions de meubles neufs et usagés.

VENTE PRIVEE TOUS LES JOURS AUX
2ième ET 3ième PLANCHERS

ENCAN TOUS LES LUNDIS

Les Enchères Baillargeon, Limitée

Téléphone : EST 6400.

331 EST, RUE ONTARIO, - MONTREAL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Banque d'escompte et de dépôts)

SIEGE SOCIAL : MONTREAL.

Capital versé et réserve	\$ 11,000,000
Actif, plus de	\$135,000,000

La grande banque du Canada français.

254 succursales au Canada, dont 210 dans la province de Québec, et 60 dans l'Île de Montréal.

LA BANQUE D'ESCOMPTE, EN SECONDANT LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE, AIDE L'OUVRIER.

Notre personnel est à vos ordres.

Par les nôtres et pour les nôtres



OUT syndicaliste catholique et national est fier des institutions qui nous font honneur. Parmi celles-ci, il donnera son appui, de préférence à celles qui lui sont sympathiques. La maison Dupuis Frères a été le premier magasin à posséder un syndicat national et catholique; c'est une maison dirigée par les nôtres et pour les nôtres.

La simple logique vous commande de lui accorder votre patronage.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Semi-Ready

Tailoring

CONFECTIONNE INDUBITABLE-
MENT LES PLUS BEAUX HABITS
ET PARDESSUS POUR HOMMES,
SUR CE CONTINENT. :: ::

472, rue Guy

MONTREAL

"Toutes les ouvriers et ouvrières de "Semi-Ready Ltd" appartiennent
au Syndicat catholique et national de la confection".